

AUX ÉLECTEURS

DE LA

1^{re} CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

CHERS CONCITOYENS,

Je viens vous demander l'honneur de vous représenter au Corps Législatif. Les titres qui peuvent expliquer, sinon justifier cette ambition, vous les connaissez, car c'est de vous que je les tiens. Ils reposent uniquement sur les témoignages réitérés de confiance que vous m'avez donnés avec tant d'élan et de spontanéité, dans les élections municipales, provinciales et départementales; sur l'appui que vous m'avez constamment prêté dans les circonstances les plus difficiles et sur la parfaite communauté d'idées et de sentiments qui existe entre nous et qui s'est affirmée déjà de tant de façons. Aussi est-ce à vos sympathies seulement que je demande vos suffrages. Tout effort pour les obtenir par d'autres moyens, serait impuissant et indigne de vous et de moi.

Né parmi vous, ma vie toute entière s'est écoulée sous vos yeux. Dans les différentes situations par lesquelles je suis passé, et à travers les vicissitudes politiques de notre pays, vous avez pu apprécier en moi l'homme et le citoyen, et je ne sais ce que je pourrais vous apprendre sur mes opinions et sur les principes qui serviront de règle à ma conduite dans la carrière politique. Le jour où le Roi, notre ancien Souverain, nous a relevés lui-même de notre serment et de nos devoirs envers Lui, en acclamant comme vous la France pour ma Patrie et l'Empereur et sa dynastie pour mes Souverains, j'ai juré obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur. Ce serment, je viens de le renouveler. La fidélité a été de tout temps la devise des Niçois : elle est la mienne. Mais la fidélité à l'Empereur, qui a donné des gages si éclatants de ses intentions libérales, l'obéissance à la Constitution qui se déclare elle-même perfectible, ne peuvent ni affaiblir les sentiments libéraux que j'ai professés toute ma vie, ni en gêner la libre manifestation. Mon passé répond de mon avenir. Tous les vrais progrès, toutes les vraies améliorations dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, me compteront au nombre de leurs défenseurs, et mon vote ne manquera jamais aux lois ayant pour but de perfectionner nos institutions, sans compromettre l'ordre public, de raffermir nos libertés et d'en assurer le libre et régulier développement.

Initié à vos intérêts, à vos aspirations et à vos besoins qui sont les miens, je consacrerai tout ce que j'ai d'activité et d'intelligence à la défense des uns et à la satisfaction des autres, ne relevant jamais que de ma conscience, plaçant toujours mon indépendance au-dessus de toutes les considérations d'intérêt personnel et de toutes les satisfactions d'amour-propre.

Tel, je crois avoir été jusqu'à ce jour, tel vous me verriez dans l'accomplissement du mandat législatif, si vous m'honoriez de vos suffrages.

Nice, le 26 Septembre 1868.

F. MALAUSSÉNA.